

Alnatura rappelle Baies de Goji BIO (séchées)



- Noms des modèles ou références concernés : **marque Alnatura sachet 100g**
- Marque : **Alnatura**
- Lot cf traçabilité en pièce jointe
- Conditionnements : **sachet de 100g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 08/08/2023 au 28/12/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Supermarchés Match -59561 La Madeleine/CORA 77435 Marne-la-Vallée/Hyper U Colmar (Système U)F-68000 107 ROUTE DE ROUFFACH Hyper U Sierentz (Système U) 68510Sierentz / Super U La Ravoire 73490 La Ravoire/U Express Lyon Croix Rousse 69000 LYON**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection d'une salmonelle**
- Risques encourus par le consommateur : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 9 janvier 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0000000000**
- Informations complémentaires publiques : **Contacter le point de vente**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre